



PO Box 240, Apia, Samoa  
E: sprep@sprep.org  
T: +685 21929  
F: +685 20231  
W: www.sprep.org



*L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.*

## Vingt-Septième Conférence du PROE

19 - 21 septembre 2016  
Alofi, Niue

### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

#### Objet du document

1. L'ordre du jour provisoire révisé est joint aux documents de travail sous la référence 27CP/Représentants officiels/Ordre du jour provisoire/Rév.1.

#### Horaire de travail

2. L'horaire de travail proposé est présenté dans le document 27CP/Représentants officiels/DT.3/Ann.1.

#### Sous-comités

3. Un Comité de rédaction du rapport sera désigné au début de la Conférence pour aider à la préparation du rapport de la Conférence. Bien qu'il s'agisse d'un comité à composition non limitée, il devrait comprendre au moins 5 ou 6 Membres, dont au moins un francophone. Ce comité est placé sous la direction du Vice-président.

#### Recommandation

4. La Conférence est invitée à :
    - **examiner** et **approuver** l'ordre du jour provisoire ;
    - **approuver** l'horaire de travail ; et
    - **constituer** un comité de rédaction à composition non limitée.
-